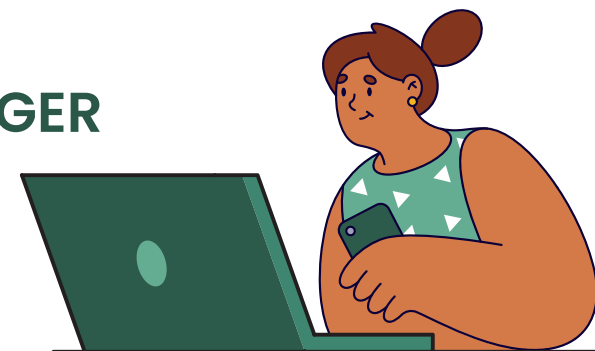


LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LA PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE D'UN DIPLÔME ÉTRANGER



Lettre de motivation manuscrite demandant la reconnaissance du diplôme étranger ;

Photo d'identité ;

Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité ;

Copie certifiée conforme à l'original du diplôme ou titre étranger obtenu avec la traduction en langue française par un traducteur assermenté ;

Attestation du niveau de maîtrise de la langue française B1 du cadre européen des langues ;

Contenu des études et des stages effectués pendant la formation (copie certifiée conforme du programme officiel délivré et attesté par l'organisme de formation comprenant le volume horaire suivi et le contenu précis de chaque matière, la nature et la durée des stages) avec une traduction en langue française par un traducteur assermenté ;

Attestation du niveau académique par France Éducation International ;

Justificatif de sa compétence en matière de sécurité des pratiquants et des tiers (Premiers Secours Citoyen 1 (PSC1) par exemple) ;

Curriculum vitae détaillé en langue française ;

Déclaration sur l'honneur de l'exactitude des informations fournies.